

CIRCULAIRE

DOSSIER: PROE (2/22) **DIFFUSION:** PROE : National Focal Points (points focaux nationaux)

DATE : 30 avril 2026

CIRCULAIRE : 26/29

OBJET : Point sur l'avancement de la planification stratégique du PROE

Chers membres,

Faisant suite à la mise à jour de la planification stratégique générale présentée lors de la 32ème réunion du PROE en septembre 2025, j'ai le plaisir de vous transmettre de plus amples informations sur l'avancement de nos travaux.

Notre prochain plan stratégique du PROE pour 2027-2036 est en cours d'élaboration sous l'égide de l'équipe de direction du PROE, avec l'aide et la coordination du Département de la planification stratégique, des partenariats et de la mobilisation des ressources (SPPRD), et en consultation avec les membres, les partenaires et le personnel du PROE. Nous suivons un processus de planification stratégique en deux phases (détaillé dans le diagramme de l'annexe 1) :

- PHASE 1 : bilan et analyse du plan stratégique, 2024 à 2025.
- PHASE 2 : formulation du plan stratégique (rédaction, examen et commentaires), 2026 à 2027.

Nous sommes maintenant dans la phase 2, et nous nous préparons à transmettre une première ébauche du plan stratégique d'ici début mai 2026, puis à présenter une version finale du plan stratégique lors de la cinquième réunion du Conseil exécutif, qui se tiendra en septembre 2026. Vous trouverez ci-dessous un aperçu de ces deux phases.

PHASE 1

La première phase de notre processus de planification stratégique s'est concentrée sur l'identification des enjeux et priorités stratégiques des membres par le biais des réunions et plateformes existantes du PROE, notamment la Table ronde du Pacifique sur les changements climatiques ; le deuxième Dialogue sur les pertes et dommages et le Dialogue des jeunes sur les pertes et dommages ; la réunion PMC-7 du Conseil météorologique du Pacifique ; la Table ronde des îles du Pacifique pour la conservation de la nature, la 4ème Table ronde pour un Pacifique propre et CIRCLE EXPO 2025 ; l'Atelier sous-régional du Pacifique sur le lien entre climat et nature 2025 ; la réunion de clôture du projet des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) ACP ; et les réunions relatives aux COP sur le climat, la biodiversité et les déchets.

Nous avons également collaboré directement avec les membres dans le cadre de l'élaboration conjointe des Cadres de partenariat stratégique avec les pays et territoires (CTSPF) ;¹ de la 32ème

Conférence du PROE et du 2ème Dialogue des partenaires du PROE ; ainsi que dans le cadre de l'examen et de la révision des stratégies régionales menées par le PROE (notamment le Cadre sur la conservation de la nature et les aires protégées et la Stratégie pour un Pacifique plus propre).²

L'examen de la documentation pertinente (prévu jusqu'en 2026) a permis d'affiner le contexte et les priorités globales du Plan stratégique, notamment grâce à l'examen des stratégies et cadres nationaux, régionaux et mondiaux ; grâce à l'examen interne indépendant et à l'examen à mi-parcours du Plan stratégique actuel ; au Plan de mise en œuvre des performances et aux rapports annuels du PROE ; ou encore grâce aux rapports de diverses réunions et manifestations du PROE.

Les principaux résultats et orientations stratégiques de la phase 1 sont résumés dans l'annexe 2. Ces résultats contribuent à l'élaboration du Plan stratégique PROE 2027-2036.

Les principales réalisations du Plan stratégique actuel ont également été identifiées (résumées à l'annexe 3), sur lesquelles nous continuerons de nous appuyer pour soutenir les priorités des membres dans les principaux domaines techniques du PROE : la conservation de la biodiversité, la résilience face aux changements climatiques, les sciences et l'information climatiques, la gouvernance environnementale, ainsi que la gestion des déchets et la lutte contre la pollution.

PHASE 2

La phase 2 du processus de planification stratégique est axée sur l'élaboration du Plan stratégique et comprendra des séances de consultation avec le personnel du PROE, la participation du Groupe de travail des membres du PROE en tant que groupe de référence fournissant des orientations stratégiques, la participation des partenaires du PROE, l'examen final et la supervision du Plan stratégique par la Troïka du PROE. Les versions préliminaires du plan stratégique seront transmises à tous les membres avant la cinquième réunion du Conseil exécutif, pour examen et commentaires.

Un aperçu schématique du processus de planification stratégique est fourni à l'annexe 1. Il fait référence à des éléments supplémentaires de notre programme de planification stratégique qui seront développés avec l'aide des membres à la fin de 2026 et au début de 2027. Ces éléments comprennent notre cadre de suivi, d'évaluation, de reporting et d'apprentissage/résultats, l'évaluation des capacités organisationnelles, les estimations de coûts pour la mise en œuvre du plan stratégique, le plan de mobilisation des ressources et le premier plan de travail (ou plan de mise en œuvre des performances) relatif au nouveau plan stratégique.

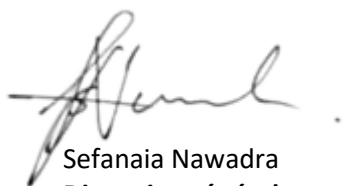
¹ Des accords-cadres de coopération transfrontalière (CTSPF) ont été finalisés et signés avec les Samoa américaines, Nauru, les Palaos et Vanuatu, et ont été élaborés en partenariat avec les États fédérés de Micronésie, la Polynésie française, Nioué, les Îles Marshall et Tuvalu.

² La Stratégie météorologique des îles du Pacifique entame un processus de révision et de révision qui alimentera également le prochain Plan stratégique.

Nous nous félicitons du soutien et de la participation continus de tous les membres dans le cadre de notre processus de planification stratégique. Pour plus d'informations, veuillez contacter Mme Easter Chu Shing, Directrice générale adjointe et Directrice par intérim du SPPRD (easterc@sprep.org) ou Mme Melanie Bradley, conseillère en planification stratégique (melanieb@sprep.org).

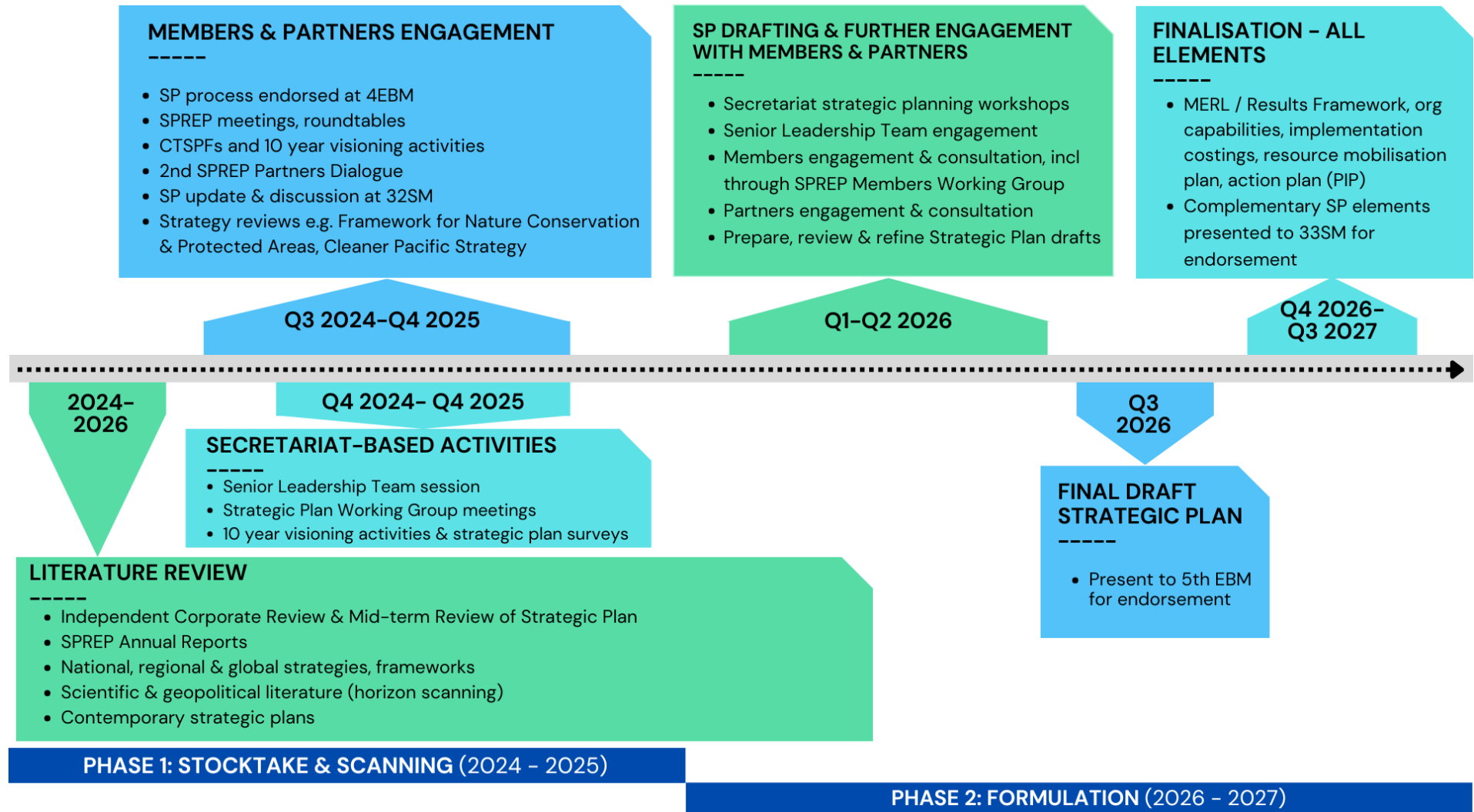
Merci de votre contribution continue aux travaux du PROE.

Cordialement,



Sefanaia Nawadra
Directrice générale

Annexe 1. Aperçu schématique du processus de planification stratégique du PROE



Annexe 2. Phase 1 du processus de planification stratégique : résultats globaux

Les principaux résultats et conclusions de la phase 1 du processus de planification stratégique sont résumés ci-dessous. Ils fournissent des orientations permettant d'éclairer le plan stratégique du PROE pour la période 2027-2036. Les résultats et les conclusions sont regroupés dans deux rubriques :

1. Rôle et position uniques du PROE à l'échelle régionale, et
2. Orientation stratégique du PROE : considérations clés.

1. Rôle et position uniques du PROE à l'échelle régionale

Les membres, les partenaires et le personnel du PROE ont identifié le rôle et la position régionaux uniques du PROE, notamment le fait que le PROE soit :

- **Une agence chef de file du CROP, partenaire et facilitateur de la Stratégie 2050 pour le Continent Bleu du Pacifique** (Stratégie 2050), contribuant à atteindre le niveau d'ambition fixé pour les domaines thématiques suivants : Changement climatique et catastrophe, Océans et environnement, afin que tous les peuples du Pacifique
 - demeurent résilients face aux impacts des changements climatiques et des catastrophes, et soient en mesure de mener une vie sûre, sécurisée et prospère (la région continuant de jouer un rôle de premier plan dans l'action climatique mondiale) ; et
 - vivent sur un Continent Bleu du Pacifique géré de manière durable.
- **La principale organisation intergouvernementale indépendante de la région en matière d'environnement**, créée en vertu de l'Accord PROE, sous la gouvernance et la direction de ses membres, par le biais de la Conférence du PROE et du Conseil exécutif ;
- **Le chef de file du programme de lutte contre la triple crise planétaire régionale**, mené dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ;
- **Le Secrétariat des Conventions de Nouméa et de Waigani**, nos propres accords multilatéraux sur l'environnement du Pacifique, qui reconnaissent et protègent les valeurs environnementales, économiques et sociales de nos ressources naturelles, ainsi que les traditions et les cultures de nos peuples du Pacifique ;
- **Le Secrétariat du Conseil Météorologique du Pacifique**, organe subsidiaire spécialisé du PROE qui facilite et coordonne le programme, ainsi que les activités scientifiques et techniques de nos services météorologiques et hydrologiques nationaux afin de soutenir les aspirations en matière de sécurité, de bien-être et de développement dans toute la région ;
- **Le chef de file technique soutenant le cycle complet de négociation, de ratification, de mise en œuvre, de suivi, de reporting, de mise en conformité et d'application des AME**. Cela comprend la désignation du PROE en tant que centre technique régional pour le Cadre mondial dédié à la biodiversité et pour la mise en œuvre conjointe des conventions de Bâle et de Waigani ;
- Une **entité accréditée** au titre du Fonds vert pour le climat et du Fonds d'adaptation, aidant les membres à accéder à des financements en vue d'une action climatique transformatrice ;
- **Un acteur doté d'un pouvoir de rassemblement et de coordination régional**, qui fait entendre et amplifie la voix du Pacifique dans des instances internationales cruciales, notamment lors des réunions de la Conférence des Parties sur le climat, la biodiversité et les déchets, et qui facilite et anime la Table ronde du Pacifique sur les changements climatiques,

les Dialogues sur les pertes et dommages, la Table ronde des îles du Pacifique pour la conservation de la nature et la Table ronde pour un Pacifique propre ;

- **Un hôte de centres d'excellence** pour la recherche et l'action régionales en matière de climat et d'environnement (Centre du changement climatique du Pacifique, Service régional d'appui à la gestion des espèces envahissantes du Pacifique, Centre d'observation de la Terre Emma Luke, notamment) ; et
- **Un organisme engagé dans des partenariats stratégiques et porteurs d'impact**, assurant la Présidence du Groupe consultatif thématique sur les changements climatiques et les catastrophes, ainsi que la co-Présidence du Groupe consultatif thématique sur l'océan et l'environnement dans le cadre de la stratégie 2050 ; et accueillant les antennes PNUE,WMO, JICA/J-PRISM et Live and Learn sur le site du PROE.

2. Orientation stratégique du PROE : considérations clés

Les membres, les partenaires et le personnel du PROE ont mis en avant des considérations clés pour renforcer l'orientation du PROE et guider nos travaux au cours de la prochaine décennie, et notamment :

CADRE ET CONSOLIDATION DE LA TRIPLE CRISE PLANETAIRE

Un cadre clair des travaux du PROE dans une perspective de triple crise planétaire, et une consolidation des efforts dans nos principaux domaines techniques que sont la résilience face aux changements climatiques, les sciences et l'information climatiques, la conservation de la biodiversité, la gestion des déchets et la lutte contre la pollution, et la gouvernance environnementale (l'océan demeurant un thème transversal). Le PROE doit rester concentré sur l'aide aux membres dans le cadre de leurs rôles et responsabilités fondamentaux dans ces domaines techniques, et n'aborder de thèmes supplémentaires que lorsqu'il existe une base solide ou des besoins des membres (par exemple le soutien à la mise en œuvre de l'Accord sur la biodiversité au-delà des juridictions nationales (BBNJA), la sécurité environnementale, le commerce et l'environnement et l'approche de « santé unique », conformément au mandat du PROE.

INTEGRATION AUX DIFFERENTS DOMAINES TECHNIQUES DU PROE

Renforcer les approches de travail intégrées dans les domaines techniques du PROE afin de traiter efficacement les interdépendances et les impacts de la triple crise planétaire, en reconnaissant que les trois éléments de la crise (changement climatique, perte de biodiversité et pollution) sont profondément interconnectés et que leur prise en compte par des efforts coordonnés peut créer des résultats gagnant-gagnant ; parvenir à des solutions plus efficaces et éviter des impacts négatifs non intentionnels ; améliorer la coordination des activités au sein du PROE et au niveau national, afin d'obtenir des résultats durables et des impacts à long terme ; optimiser l'utilisation des financements et des ressources limités ; et soutenir le développement durable, qui est au cœur du mandat du PROE. Les approches intégrées reconnaissent également les interconnexions entre les îles et l'océan (y compris les lagunes et les zones côtières), et englobent l'intégration de la Convention de Nouméa dans l'ensemble des travaux du PROE.

ALIGNEMENT AVEC LES STRATEGIES ET CADRES PERTINENTS

Alignement du plan stratégique 2027-2036 avec les stratégies et cadres mondiaux, régionaux et nationaux pertinents. Cela implique de définir des orientations générales dans le Plan stratégique du PROE, plutôt que des recommandations détaillées, en tenant compte du fait que des détails

supplémentaires se trouveront dans d'autres stratégies, d'autres cadres thématiques et institutionnels (voir l'annexe 4 pour obtenir la liste des stratégies, lignes directrices et cadres régionaux, nationaux et institutionnels pertinents pour le travail du PROE). Cette approche vise à éviter la duplication des plans et à rationaliser les processus de suivi et de reporting. Elle comprend également nos approches collaboratives qui ont pour but de soutenir la mise en œuvre de la Stratégie 2050 par le biais de groupes consultatifs thématiques et des mécanismes de coordination régionaux existants. L'établissement d'une orientation globale dans le plan stratégique décennal permet au PROE d'opérer avec une certaine flexibilité, sachant que de nombreux facteurs environnementaux, géopolitiques, technologiques, financiers et opérationnels qui influencent notre travail évoluent rapidement et continueront d'évoluer au cours des prochaines années et de la décennie à venir.

L'AMELIORATION DES DONNEES, POUR OPTIMISER LES PRISES DE DECISIONS

Renforcer et développer le soutien apporté par le PROE aux membres en matière de « données pour les prises de décisions », notamment en ce qui concerne la collecte, le stockage, l'accès, le suivi et la communication des données climatiques et environnementales. Les données climatiques et environnementales constituent une base solide et permettent la négociation et la mise en œuvre des AME, le reporting sur l'état de l'environnement, l'élaboration et la mise en œuvre de lois, de politiques et de plans environnementaux, les évaluations d'impact environnemental, le financement de la lutte contre le changement climatique et environnemental, et les évaluations des pertes et dommages et de la sécurité environnementale.

L'INNOVATION, AU SERVICE D'UNE PRESTATION DE SERVICES EFFICACE ET PERFORMANTE

Appliquer des technologies innovantes pour soutenir une prestation de services plus efficace et performante (par exemple via la transformation numérique des processus financiers et de ressources humaines du PROE, l'utilisation de l'intelligence artificielle pour améliorer les systèmes de prévision météorologique et d'alerte précoce, l'utilisation de systèmes d'information géographique pour la surveillance environnementale et les prises de décisions stratégiques). L'application et l'adoption des technologies doivent être soutenues par un cadre politique PROE solide, intégrant des considérations éthiques, environnementales, sociales, culturelles et de sécurité.

UN SUIVI ET UN REPORTING DE L'IMPACT

Soutenir une réorientation du suivi et du reporting, afin de passer de l'évaluation des activités et des résultats à celle des effets et des impacts obtenus pour les membres. Cela comprend l'établissement de liens avec les cadres internationaux et régionaux pertinents (par exemple les ODD et les mesures post-ODD, la Stratégie 2050 pour un Continent Bleu Pacifique), une attention accrue portée à la gestion adaptative et à l'apprentissage, et une réflexion plus approfondie sur la manière dont nous pouvons pérenniser les résultats de nos activités communes à long terme.

L'INCLUSION, POUR RENFORCER LA RESILIENCE REGIONALE

Intégrer clairement et systématiquement l'égalité des sexes, le handicap et l'inclusion sociale (GEDSI) aux programmes, projets et activités du PROE, ainsi que dans les cadres associés de suivi, d'évaluation, de reporting et d'apprentissage. Renforcer également l'orientation du PROE vers des partenariats axés sur les personnes et les jeunes, afin d'orienter notre planification des activités, nos solutions technologiques et nos stratégies de financement pour un avenir inclusif et piloté par les pays du Pacifique.

LA DIVERSIFICATION DES RESSOURCES

Diversifier les sources de financement et les modalités d'accès, et rechercher de nouveaux partenaires partageant les mêmes idées dans un contexte géopolitique changeant fait de contraintes budgétaires. Le PROE doit également continuer à faire progresser les priorités décrites dans la Stratégie de viabilité financière et des ressources, et évaluer soigneusement les effectifs et les ressources nécessaires pour garantir la mise en œuvre efficace du Plan stratégique dans un contexte de financement difficile.

Annexe 3. Résumé des réalisations au titre du Plan stratégique 2017-2026

Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales réalisations du PROE depuis 2017, accomplies en partenariat avec nos membres et nos partenaires techniques et financiers. Les réalisations sont répertoriées dans le cadre des objectifs régionaux du Plan stratégique 2017-2026 du PROE.³ et reflètent les priorités stratégiques des membres que le PROE continuera de promouvoir au cours de la prochaine décennie. Une évaluation des lacunes en matière de mise en œuvre devra être effectuée à la fin du Plan stratégique actuel, afin d'orienter les modalités de mise en œuvre du plan stratégique PROE 2027-2036.

POUR L'ENSEMBLE DES OBJECTIFS RÉGIONAUX (résilience face au changement climatique, écosystèmes insulaires et océaniques résilients, amélioration de la gestion des déchets et du contrôle de la pollution, meilleures pratiques de gouvernance environnementale)

- **Les membres ont bénéficié d'un soutien tout au long du cycle des AME : négociation, ratification, mise en œuvre, suivi, reporting, conformité et mise en application.** Le PROE a coordonné les activités de sensibilisation, d'action et de conseil technique dans le cadre de l'initiative « One CROP Plus » afin de permettre une forte participation de ses États membres aux réunions pré-COP et aux COP relatives aux AME sur le climat, la biodiversité, les déchets et la pollution. Cela a conduit à un renforcement de l'implication du Pacifique dans l'ensemble des processus de négociation, notamment en intervenant et en travaillant de concert, en tant que région, pour piloter et soutenir certains points de l'ordre du jour de la COP afin d'obtenir des résultats concrets pour le Pacifique. Le PROE a également fourni un renforcement des capacités juridiques et institutionnelles pour appuyer la ratification et la mise en œuvre du Protocole de Nagoya, a développé le « Pacific MEA Mana Kit », un guichet unique pour accéder aux informations sur les AME ; et a fourni un appui technique aux consultations nationales sur les projets de loi relatifs à la mise en œuvre et au respect des AME.
- **Le PROE a renforcé son soutien à la gouvernance des océans pour ses membres, par le biais de la sensibilisation, de l'action et de conseils techniques.** L'appui spécifique à la gouvernance des océans a notamment consisté à fournir des orientations et des conseils techniques pour les conférences des Nations Unies sur les océans et les processus BBNJ et INC, à sensibiliser davantage les États membres aux évaluations d'impact environnemental, aux outils de gestion par zone, y compris pour les aires marines protégées, et aux autres mesures efficaces de conservation par zone en amont de la ratification de la BBNJ, à élaborer le Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique, approuvé par les États membres, qui soutient la coopération, le transfert de connaissances et la mobilisation de ressources pour la conservation et la gestion des récifs coralliens, à élaborer une Boîte à outils pour la biosécurité marine du Pacifique, qui indique les mesures de gestion visant à contrôler la propagation des espèces marines envahissantes, à l'élaboration du programme « Protégeons nos zones marines », axé sur la protection des sites marins de grande valeur contre les espèces envahissantes, et à fournir des conseils techniques objectifs concernant les impacts potentiels sur la biodiversité et la pollution, ou encore l'utilisation d'outils pertinents de planification et d'évaluation environnementales pour l'exploitation minière en eaux profondes. Les travaux transversaux du PROE sur les océans sont dirigés par le Groupe de coordination des océans (Blue Team) et sont guidés par un cadre de gouvernance des océans approuvé par les membres lors de la quatrième réunion du Conseil exécutif du PROE.

³ Plan stratégique du PROE 2017-2026 :

https://www.PROE.org/attachments/Publications/Corporate_Documents/strategic-plan-2017-2026.pdf

- **La présence sous-régionale du PROE s'est renforcée aux Fidji, aux Îles Marshall, aux Îles Salomon et au Vanuatu**, grâce à la mise en place de bureaux et de personnel dédié soutenant la coordination et la mise en œuvre des projets sur le terrain, au développement de partenariats nationaux et sous-régionaux, à une liaison directe et efficace avec les gouvernements nationaux et les organisations sous-régionales.
- **Intégration des approches fondées sur l'égalité des sexes, le handicap et l'inclusion sociale (principes GEDSI) et les droits de l'homme.** Parmi les principaux exemples, citons le renforcement de l'identification des risques et de la mise en œuvre des mesures de protection dans le cadre des principes GEDSI à toutes les étapes de nos cycles de projets et de programmes, grâce à des stratégies, des plans d'action, des formations, des outils et autres ressources GEDSI ; les partenariats établis avec des organisations de personnes handicapées soutenant le programme Early Warnings for All et le programme Weather Ready Pacific ; et la promotion de l'engagement et du leadership des jeunes par le biais du Dialogue régional sur les pertes et dommages subis par les jeunes, coordonné par le PROE, et du chapitre Pacifique du Réseau mondial des jeunes pour la biodiversité.
- **Intégration des savoirs traditionnels et de la science afin d'améliorer la planification et la préparation en matière d'environnement et de climat, les actions sur le terrain et la résilience des communautés.** Parmi les exemples clés, citons l'intégration des connaissances traditionnelles aux prévisions climatiques et météorologiques pour des systèmes d'alerte précoce plus efficaces ; l'intégration des connaissances traditionnelles aux programmes de gestion des espèces envahissantes afin d'ancrer les pratiques de gestion dans les cultures et traditions locales, d'autonomiser les communautés locales et de pérenniser les activités à long terme, ainsi que la collecte des connaissances traditionnelles sur les oiseaux marins afin de soutenir les efforts de conservation communautaires.

OBJECTIF RÉGIONAL 1 : QUE LES POPULATIONS DE LA ZONE PACIFIQUE BÉNÉFICIENT D'UNE PLUS GRANDE RÉSILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

- **Création du Pacific Climate Change Centre - Centre du changement climatique du Pacifique (PCCC)**, chargé de quatre fonctions principales : (1) Courtage de connaissances, (2) De la science aux services et à la recherche appliquée, (3) Formation et apprentissage en matière de renforcement des capacités et (4) Innovation en matière de changement climatique. Le PCCC a accru l'engagement et la sensibilisation des pays du Pacifique au Groupe d'experts intergouvernemental sur le réchauffement climatique (GIEC) et sur les dernières découvertes scientifiques, a revitalisé le Portail du Pacifique sur le changement climatique pour un meilleur accès à l'information et au partage des connaissances sur le changement climatique, a développé la plateforme d'apprentissage en ligne du PCCC, a dispensé des formations régionales en collaboration avec divers partenaires sur des thèmes tels que le financement climatique, les impacts du changement climatique, le changement climatique et la santé, la résilience climatique et la transition juste, a organisé et coordonné des événements comme l'Exposition sur l'innovation dans le Pacifique en matière de changement climatique, et a développé le Salon virtuel de l'innovation dans le Pacifique en matière de changement climatique pour mettre en relation les fournisseurs d'innovations avec des utilisateurs potentiels dans l'ensemble de la zone Pacifique.
- **Planification et élaboration de politiques relatives au changement climatique pour renforcer la résilience nationale** grâce au soutien à la préparation de plans nationaux d'adaptation et à la publication de lignes directrices relatives aux plans nationaux d'adaptation du Pacifique, et en travaillant en tant que partenaire du centre des CDN du Pacifique, en répondant aux

demandes de soutien liées aux CDN formulées par les pays, et en assurant la formation et le renforcement des capacités sur des sujets liés à la mise en œuvre des CDN.

- **L'accès au financement climatique est facilité pour les membres**, afin de renforcer la résilience des communautés face au changement climatique, de préserver les moyens de subsistance et de soutenir le développement, le PROE étant une entité accréditée auprès du Fonds vert pour le climat (FVC) et du Fonds d'adaptation. Le projet Van-KIRAP (Vanuatu Klaemet Infomesen blong Redy, Adapt mo Protekt), financé par le GCF, a permis d'améliorer les services d'information climatique pour l'agriculture, la pêche, le tourisme, les infrastructures, le secteur de l'eau et les communautés, aboutissant au lancement du tout premier système de radar météorologique du Vanuatu. En tant qu'entité accréditée par le GCF, le PROE a également soutenu les autorités nationales désignées par le GCF des Îles Salomon, de Nauru, de Nioué et de la République des Îles Marshall afin de renforcer leurs capacités institutionnelles, fiduciaires et politiques pour améliorer l'accès au financement climatique.
- **Sensibilisation et connaissances accrues en matière de pertes et dommages**, notamment par le biais de dialogues régionaux et de consultations nationales visant à discuter des définitions et des priorités en matière de pertes et dommages, à renforcer les capacités et à établir des bases de données probantes sur les pertes et dommages. Cela contribue à identifier des solutions pratiques et adaptées au contexte local, à positionner les membres pour accéder au financement du nouveau Fonds pour les pertes et dommages, et à garantir que les membres restent à l'avant-garde des discussions mondiales sur les pertes et dommages.
- **Une approche globale des sciences et de l'information climatiques pour renforcer les services d'alerte précoce aux risques météorologiques, climatiques et multirisques** dans toute la région. Réalisée grâce au soutien du PROE au Conseil météorologique du Pacifique, à la collecte, l'analyse et l'interprétation des données climatiques et océaniques pour appuyer la préparation régionale, au développement du site Web des Services nationaux d'hydrologie et de météorologie des îles du Pacifique (NHMS), au rôle de point de convergence avec la gestion des catastrophes grâce à des systèmes d'alerte précoce renforcés, y compris la mise en œuvre de systèmes d'alerte précoce communautaires, et à l'avancement du Programme Weather Ready Pacific, qui améliore les services et les infrastructures météorologiques des îles du Pacifique et est chargé de faire progresser l'initiative mondiale d'alerte précoce pour tous (EW4All) dans l'ensemble de la zone Pacifique.

OBJECTIF RÉGIONAL 2 : QUE LES POPULATIONS DE LA ZONE PACIFIQUE BÉNÉFICIENT D'ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES ET OCÉANIQUES SAINS ET RÉSILIENTS

- **Renforcement significatif de la gestion et du soutien sur le terrain en matière d'espèces envahissantes**, permettant de protéger la biodiversité, ce qui contribue à l'adaptation au changement climatique et préserve des moyens de subsistance durables, ainsi que la santé humaine. Fourni par l'intermédiaire du Service régional de soutien aux espèces envahissantes du Pacifique (PRISMSS) du PROE et par l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux ou territoriaux sur les espèces envahissantes (NISSAP). Le service PRISMSS a permis à ses membres d'accéder à une expertise de pointe, de renforcer leurs capacités et de partager les meilleures pratiques, et a soutenu des actions concrètes et efficaces de gestion des espèces envahissantes.
- **Amélioration de la compréhension et de la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature (SfN), y compris l'adaptation fondée sur les écosystèmes (AFE)**. Ce résultat a été

obtenu grâce à l'utilisation de l'« analyse et de la cartographie de la résilience des écosystèmes et des facteurs socio-économiques » (ESRAM) pour étayer les projets d'adaptation fondés sur les écosystèmes, à un soutien technique permettant d'identifier les domaines prioritaires de l'adaptation fondée sur les écosystèmes (NbS), d'évaluer la faisabilité et d'élaborer des recommandations de mise en œuvre, à la dispense de formations et à l'identification de stratégies permettant d'intégrer l'adaptation fondée sur les écosystèmes (NbS) et l'adaptation fondée sur les écosystèmes (EbA) aux stratégies nationales, aux cadres de développement, aux politiques et à la législation, à la dispense de formations sur des mesures spécifiques d'adaptation fondée sur les écosystèmes (EbA), par exemple la plantation/restauration de mangroves, la foresterie, l'agroforesterie, la gestion des cerfs sauvages et la surveillance communautaire des ressources en eau, au développement d'un outil en ligne d'adaptation fondée sur les écosystèmes du Pacifique permettant de fournir une aide à la décision pour la planification de l'adaptation fondée sur les écosystèmes (EbA), et à la garantie que les solutions NbS/EbA sont fondées sur le respect des droits des communautés autochtones et des connaissances traditionnelles.

- **Développement de l'expertise en matière de gestion des aires protégées** par le biais du Portail des aires protégées des îles du Pacifique, qui met en relation les personnes travaillant dans les aires protégées du Pacifique, en sensibilisant aux approches de gestion et de surveillance, et par la fourniture d'un soutien technique et la dispense d'une formation SIG pour la planification spatiale marine et la gestion des aires protégées.
- **Protection et développement des connaissances sur les espèces menacées et migratrices** grâce à la formation au suivi des tortues et à la mise à niveau du Système de base de données sur la recherche et le suivi des tortues (TREDS), afin de permettre aux membres de collecter et de gérer les données sur les tortues ; élaboration du Programme régional pour les espèces marines des îles du Pacifique 2022-2026 et de cinq plans d'action régionaux pour les espèces marines, afin de guider l'élaboration de plans d'action nationaux ; élaboration de lignes directrices pour une observation responsable de la faune marine, fournissant des informations pratiques et scientifiques aux exploitants et aux organismes de réglementation du tourisme ; évaluations des risques d'extinction pour les tortues marines ; et évaluation du niveau actuel des connaissances sur les populations de baleines et de dauphins dans toute la région, avec examen des menaces qui pèsent sur ces populations.

OBJECTIF RÉGIONAL 3 : QUE LES HABITANTS DE LA ZONE PACIFIQUE BÉNÉFICIENT D'UNE MEILLEURE GESTION DES DÉCHETS ET D'UN MEILLEUR CONTRÔLE SUR LA POLLUTION

- **Promotion d'économies propres et circulaires dans le Pacifique** grâce à l'aide apportée aux membres dans le cadre d'initiatives concrètes couvrant tous les flux de déchets. Les initiatives comprennent l'élaboration d'enquêtes de référence et de systèmes de surveillance des plastiques à usage unique, ainsi que de politiques et de lois visant à éliminer progressivement ces plastiques ; le soutien à l'organisation d'événements sportifs régionaux majeurs sans plastique ; le développement de systèmes de compostage pour les déchets organiques ; l'organisation de l'enlèvement et de l'élimination de l'amiante en toute sécurité ; la formation à la gestion de l'amiante, des déchets électroniques et des déchets de soins de santé ; la préparation de plans et de stratégies nationaux de gestion des déchets solides ; l'examen de mécanismes de financement durable au niveau national pour financer les programmes de gestion des déchets ; le soutien à la gestion des polluants organiques persistants non intentionnels (POP non intentionnels) en toute sécurité, par le biais d'audits des huiles usagées, de l'élaboration de plans nationaux de gestion des huiles usagées et de la rédaction d'instructions pour la législation sur les POP non intentionnels ; le lancement de la campagne

« Pacifique sans mercure », appuyée par le Plan d'action régional du Pacifique sur le mercure (2026-2030) ; et le renforcement des capacités en matière de gestion des déchets de catastrophe par le biais d'ateliers et de lignes directrices pour l'élaboration de plans nationaux de gestion des déchets de catastrophe.

- **Aide aux pays insulaires du Pacifique pour améliorer leurs capacités d'intervention et leur préparation en cas de catastrophes liées aux déversements d'hydrocarbures**, par le biais de la révision du Plan régional d'intervention en cas de déversement en mer dans les îles du Pacifique (PACPLAN). Des options ont également été examinées pour améliorer la mise en œuvre et renforcer le soutien apporté à toutes les parties prenantes du PACPLAN, qui a recentré son action (passant des évaluations techniques et des analyses des lacunes vers la mise en œuvre législative et la prise en charge administrative), afin de garantir une résilience régionale à long terme.
- **Création du partenariat Moana Taka pour l'enlèvement et le traitement en toute sécurité des déchets**, permettant aux pays et territoires insulaires du Pacifique participants d'accéder à la location gratuite de conteneurs et à l'expédition gratuite des déchets admissibles entre les ports desservis par Swire Shipping.
- **Progrès réalisés sur les questions de pollution héritées du passé**, notamment le travail du PROE avec le Groupe de travail nucléaire PIFS pour évaluer la capacité de coordonner la surveillance de la contamination radioactive du milieu marin du Pacifique ; et l'évaluation des risques liés aux épaves de la Seconde Guerre mondiale par l'identification de leur emplacement et des cargaisons potentiellement à bord, ainsi que l'identification des mécanismes appropriés d'évaluation des impacts environnementaux et d'évaluation des risques pouvant être appliqués aux sites.

OBJECTIF RÉGIONAL 4 : QUE LES POPULATIONS DE LA ZONE PACIFIQUE ET LEUR ENVIRONNEMENT BÉNÉFICIENT D'UN ENGAGEMENT ET DES MEILLEURES PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE.

- **Redynamisation et renforcement des Conventions de Nouméa et de Waigani** par la mise en place d'un Secrétariat dédié et de services de soutien associés au sein du PROE, visant à accroître la visibilité de ces Conventions auprès des membres et à renforcer les capacités de mise en œuvre.
- **Collecte, gestion et communication des données environnementales en vue d'une planification et de prises de décisions éclairées, mise en œuvre et communication des résultats des AME.** Ces avancées ont été obtenues grâce à des reportings régionaux et nationaux sur l'état de l'environnement ; à l'élaboration et à la mise à jour d'un guide d'indicateurs environnementaux régionaux destiné à éclairer les rapports sur l'état de l'environnement ; à la création du Portail de données environnementales du Pacifique (y compris la mise en place de portails nationaux) ; au soutien apporté aux membres pour la révision et la mise à jour de leurs données sur les aires protégées dans les bases de données nationales et mondiales ; à l'élaboration d'une méthodologie régionale d'audit des déchets ; et à la réalisation d'audits nationaux des déchets.
- **Développement accru des compétences en SIG, en analyse géospatiale et en résolution collaborative de problèmes** grâce à la création du Centre Emma Luke Earth Observation Centre (ELEOC). Le centre ELEOC est une plateforme régionale pour la surveillance environnementale et l'innovation géospatiale. Il vient compléter les initiatives géospatiales

régionales existantes, comblant les lacunes en matière de données climatiques et environnementales et favorisant la collaboration entre les gouvernements, le monde universitaire, la société civile et les partenaires internationaux, pour une meilleure compréhension, surveillance, planification et protection de notre patrimoine naturel.

- **Intégration et renforcement des capacités afin de favoriser une utilisation efficace des outils de planification et d'évaluation environnementales, ainsi que des mesures de sauvegarde environnementales et sociales (ESS) en faveur du développement durable.** Ces mesures ont été mises en œuvre grâce à des formations en présentiel et en ligne sur l'EIE/EES/ESS adaptées aux besoins spécifiques des membres ; à l'élaboration de réglementations nationales sur l'évaluation d'impact environnemental (EIE) ; à la préparation de lignes directrices sur l'évaluation environnementale stratégique (EES) et sur l'EIE sectorielle (tourisme, génie côtier) ; à la révision des processus d'EIE pour le mouvement des déchets transfrontaliers ; et à la création du Réseau du Pacifique pour l'évaluation environnementale en tant que plateforme et communauté de pratique reliant les praticiens de l'environnement du Pacifique pour le renforcement des capacités et le mentorat en ligne en matière d'EIE, d'EES et d'ESS.

Annexe 4 : Stratégies, lignes directrices et cadres régionaux, nationaux et institutionnels pertinents pour les travaux du PROE

AU NIVEAU RÉGIONAL	DIRIGÉ(E) PAR	FORUMS/RÉUNIONS LIÉS (pertinents pour le PROE)
Considérations générales		
Plan stratégique du PROE	PROE	Conférence du PROE, réunion des Ministres de l'Environnement, Réunion du Conseil exécutif
Déclaration de Boe sur la sécurité régionale	PIFS	Réunion des dirigeants et des dirigeantes du Forum des îles du Pacifique
Stratégie 2050 pour le Continent Bleu du Pacifique	PIFS	Réunion des dirigeants et des dirigeantes du Forum des îles du Pacifique
Cadre pour un paysage océanique du Pacifique	OPOC	Réunion des dirigeants et des dirigeantes du Forum des îles du Pacifique
Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique (2017-2030) : approche intégrée de la gestion des changements climatiques et des risques de catastrophes 2017-2030	Pacific Resilience Partnership (PRP)	Réunion des dirigeants et des dirigeantes du Forum des îles du Pacifique, Table ronde sur les changements climatiques dans le Pacifique, dialogue sur les pertes et dommages
Science et informations climatiques		
Stratégie météorologique des îles du Pacifique 2017-2026	CSI	Réunion du Conseil météorologique du Pacifique
Feuille de route de la zone Pacifique pour le renforcement des services climatologiques	CSI	Réunion du Conseil météorologique du Pacifique
Conservation de la biodiversité		
Cadre des îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les aires protégées 2020-2025	BC	Table ronde océanique pour la conservation de la nature (PIRT)
Programme régional sur les espèces marines des îles du Pacifique 2022-2026	BC	PIRT
Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique 2021-2030	BC	PIRT
Cadre directeur pour la gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique (deuxième édition)	BC	PIRT
Gestion des déchets et lutte contre la pollution		

AU NIVEAU RÉGIONAL	DIRIGÉ(É) PAR	FORUMS/RÉUNIONS LIÉS (pertinents pour le PROE)
Cleaner Pacific 2025: stratégie régionale pour la gestion des déchets et de la pollution dans le Pacifique	WMPC	Table ronde pour un Pacifique propre (CPRT)
Programme de prévention de la pollution marine du Pacifique (PACPOL)	WMPC	CPRT
Plan d'action régional du Pacifique pour la réduction des déchets marins 2018-2025	WMPC	CPRT
Plan régional d'intervention en cas de déversement en mer dans les îles du Pacifique (PACPLAN)	WMPC	CPRT
Plan régional d'installations d'accueil pour les petits États insulaires en développement de la zone Pacifique	WMPC	CPRT
Plan d'action régional du Pacifique sur le mercure-2026-2030	WMPC	CPRT
Gouvernance environnementale		
Cadre de gouvernance des océans du PROE	EG	Réunions du Groupe de coordination océanique (Blue Team)
Lignes directrices pour l'évaluation régionale des incidences environnementales (EIE) dans les pays et territoires insulaires du Pacifique	EG	Table ronde sur le développement durable (à confirmer)
Lignes directrices pour l'évaluation environnementale stratégique régionale (EES) dans les pays et territoires insulaires du Pacifique	EG	Table ronde sur le développement durable (à confirmer)
Lignes directrices pour l'évaluation de l'impact environnemental sur le développement du tourisme côtier dans les pays et territoires insulaires du Pacifique	EG	Table ronde sur le développement durable (à confirmer)
Lignes directrices sur les bonnes pratiques à adopter en matière d'évaluation de l'impact environnemental pour les travaux d'ingénierie côtière dans la zone Pacifique	EG	Table ronde sur le développement durable (à confirmer)
Rapport régional sur l'état de l'environnement et de la conservation (SOEC) ⁴	EG	PIRT, Table ronde sur le développement durable (à confirmer)

AU NIVEAU NATIONAL	AVEC LE SOUTIEN DE
Plans nationaux d'adaptation	CCR
Contributions déterminées au niveau national	CCR
Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité	BC

⁴ Il ne s'agit pas à proprement parler d'un cadre/d'une stratégie/d'une ligne directrice, mais d'un document de référence important pour le PROE.

AU NIVEAU NATIONAL	AVEC LE SOUTIEN DE
Stratégies et plans d'action nationaux relatifs aux espèces envahissantes	BC
Autres stratégies en matière de biodiversité (espèces menacées/migratrices, espèces marines)	BC
Stratégies de gestion des déchets solides	WMPC
Plans nationaux d'intervention en cas de déversement en mer	WMPC
Stratégies nationales de gestion environnementale	EG
Rapports nationaux sur l'état de l'environnement ⁵	EG
Cadres de partenariat stratégique avec les pays et territoires (CTSPF)	SPPRD

CORPORATE	DIRIGÉ(E) PAR
Stratégie relative au personnel 2021-2025	Ressources humaines et administration
Stratégie de gestion de l'information et des connaissances du PROE 2022-2027	Services d'information
Stratégie en matière de technologies de l'information et de communication (TIC) 2023-2028	Services d'information
Stratégie en matière de partenariats, d'engagement et de mobilisation des ressources du PROE	SPPRD
Stratégie de communication	Communications et sensibilisation
Stratégie de financement et de ressources durables	Gestion financière et SPPRD

⁵ Il ne s'agit pas à proprement parler d'un cadre/d'une stratégie/d'une ligne directrice, mais d'un document lié au rapport régional sur l'état de l'environnement et de la conservation.